



Mesures adaptatives inscrites au plan d'intervention et autorisées lors des évaluations

Pour permettre à la commission scolaire de mettre en place les mesures adaptatives de l'élève lors de la session de reprise des examens du mois de juillet 2019, veuillez remplir le formulaire suivant. Remettez-le ensuite au secrétariat qui l'acheminera au responsable des cours d'été de la commission scolaire.

À compléter par l'élève et ses parents	
Nom de l'élève : _____ Code permanent : _____ Niveau scolaire : _____ Groupe : _____	Date de naissance : _____ Matière(s) reprise(s) : _____ _____
Nom du père : _____ Nom de la mère : _____	
Commission scolaire où aura lieu la ou les reprise(s) d'évaluation : _____ Nom du responsable des cours d'été : _____ Date de la ou des reprises : _____	

Signature de l'élève Signature d'un parent	

À compléter par l'orthopédagogue	
Nom de l'école : _____	
Description des mesures adaptatives inscrites au plan d'intervention	_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____

Signature de l'orthopédagogue et
responsable du PAP estival

Date